



**HAL**  
open science

## Master Droits européens

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droits européens. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028507

**HAL Id: hceres-02028507**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028507v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Droits européens

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, Administration, sciences politiques et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master *Droits européens* est porté par la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg. Il est proposé en formation initiale et en présentiel. La première année est commune à l'ensemble des étudiants inscrits et elle offre de nombreuses possibilités de choix au niveau des matières. La deuxième année est composée d'une spécialité unique *Droit comparé* proposant un parcours recherche sur Strasbourg et un parcours *EUCOR* - campus européen qui est l'espace d'échange universitaire de la région transfrontalière du Rhin supérieur. Ce parcours permet à chaque étudiant de l'Université de Strasbourg de profiter de l'enseignement d'universités allemande et suisse. Cette deuxième année de master (tous parcours confondus) accueille en tout seulement 25 étudiants en moyenne alors que la première année du master a accueilli plus de 150 étudiants en 2015/2016.

Le master bénéficie d'une forte ouverture à l'international et une importante formation à la recherche.

### Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont d'offrir une formation approfondie, faisant le lien entre la théorie et l'étude des droits positifs au sein de divers systèmes juridiques.</p> <p>Les compétences attendues mettent l'accent sur l'acquisition d'une bonne culture juridique générale et d'une bonne maîtrise du raisonnement juridique. L'accent est encore mis sur la maîtrise de l'expression écrite et orale.</p> <p>Les métiers envisagés sont ceux liés à l'enseignement et à la recherche et, classiquement, les professions juridiques et judiciaires, comme indiqué également dans la fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles).</p>
Organisation
<p>La mention <i>Droits européens</i> comporte un tronc commun pour les semestres 1 et 2 ; les étudiants se voient proposer différentes matières fondamentales, le choix est encadré (trois propositions) et les étudiants ont la possibilité d'apporter de la diversité dans le choix des matières d'ouverture. Pour ces dernières le choix est important, ce qui est possible du fait de la mutualisation de nombreuses matières entre différentes mentions de master.</p> <p>Pour les semestres 3 et 4, la mention propose un parcours <i>Droit comparé</i> et un parcours <i>EUCOR</i> se fondant sur un partenariat avec les universités de Bâle et de Fribourg-en-Brigau et permettant l'obtention d'un triple diplôme. Il ne semble pas y avoir de mutualisation dans les deux.</p> <p>Pour le parcours <i>Droit comparé</i>, l'étudiant dispose donc d'un large choix de matières grâce à une mutualisation des matières avec les autres mentions de master. Pour le parcours <i>EUCOR</i>, deux modalités/voies sont proposées selon que le mémoire est soutenu à l'Université de Strasbourg, à Bâle ou à Fribourg-en-Brigau.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La mention est adossée au Centre de droit privé fondamental et à l'Institut Carré de Malberg (tous deux rattachés à la Fédération de recherche -CNRS « L'Europe en mutation »).</p> <p>Le dossier d'autoévaluation indique que la spécialité <i>Droit comparé</i> est unique dans la Région Grand-Est et que le fait qu'il existe des dispositifs comparables au niveau national n'est pas une difficulté, d'autant que la spécialité via le parcours <i>EUCOR</i> attire aussi des étudiants venant d'autres universités étrangères partenaires du réseau Campus européen, <i>EUCOR</i> permettant aux étudiants de valider un double voire un tri-diplôme.</p> <p>Il est aussi fait état de liens (non formalisés) avec le barreau et la chambre des notaires de Strasbourg, ainsi qu'avec les institutions européennes dont le siège se trouve dans la ville.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs issus de la composante ou d'universités extérieures. Des professionnels interviennent également, mais ils semblent réaliser peu d'heures d'enseignement (il est mentionné, pour la mention, 425 heures réalisées par des enseignants-chercheurs contre 55 heures par des professionnels). Cependant, il est précisé qu'ils interviennent aussi dans le cadre de conférences thématiques ou professionnelles.</p> <p>Il est encore indiqué que des enseignants étrangers sont « associés » à la mention sans précision.</p> <p>Des réunions d'équipes pédagogiques sont régulièrement organisées, mais là encore la fréquence de ces réunions n'est pas précisée.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en nette hausse en 1<sup>ère</sup> année de master passant de 109 étudiants en 2013/2014 à 158 étudiants en 2015/2016. Les effectifs sont stables en 2<sup>ème</sup> année (autour de 25 étudiants avec entre 13 à 14 étudiants pour le parcours recherche et entre 9 à 12 étudiants pour le parcours <i>EUCOR</i>). Il semble qu'aucun étudiant de M1 n'a été recruté en M2 sur les années de référence, ce qui interroge sur la cohérence de la mention ou la fiabilité des informations transmises.</p> <p>Les taux de réussite en M2 sont moyens (76 % en 2013/2014 et 2014/2015 et 92 % en 2015/2016) pour des promotions à faible effectif et donc sélectionnés à l'entrée du M2. Le taux de réussite en M1 n'est pas communiqué.</p> <p>L'insertion professionnelle à 30 mois est faible même si on constate une évolution positive sur la période (taux d'insertion de 40 % des diplômés de 2009/2010 ; 47 % des diplômés de 2010/2011 ; 57 % des diplômés de 2011/2012 et 75 % des diplômés de 2012/2013). Ces statistiques sont malgré tout à prendre avec précaution du fait du taux de réponse faible aux enquêtes (taux de réponse de 57 % des diplômés de 2009/2010 ; 77 % des diplômés de 2010/2011 ; 50 % des diplômés de 2011/2012 et 48 % des diplômés de 2012/2013). Il importe de sensibiliser les diplômés sur l'importance de répondre aux enquêtes.</p> <p>Les poursuites d'études en doctorat sont faibles, en moyenne deux étudiants par promotion alors qu'il existe un parcours recherche. Il n'est pas mentionné d'autres types de poursuite d'études (par exemple à l'école d'avocat) dans les statistiques présentées même si c'est un argument avancé dans le dossier d'autoévaluation pour justifier du faible taux d'insertion. Il importerait donc d'avoir des enquêtes statistiques plus précises sur le devenir des diplômés.</p>
Place de la recherche
<p>La mention est adossée au Centre de droit privé fondamental et à l'Institut Carré de Malberg, au sein de la Fédération de recherche Unistra-CNRS « L'Europe en mutation ».</p> <p>La formation à la recherche semble importante en 2<sup>ème</sup> année de master : les étudiants sont formés à la recherche documentaire ; ils doivent réaliser des rapports de recherche et des exposés argumentés, travaux qui sont encadrés par deux enseignants-chercheurs. Ils doivent rédiger un mémoire de recherche et réalisent un stage au sein d'une unité de recherche.</p> <p>Les liens de la formation avec la recherche paraissent ainsi étroits que ce soit dans la structure de la formation comme dans les choix d'unités d'enseignement (méthodologie de la recherche, mémoire...) par les étudiants.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La multiplicité des choix de matières permet aux étudiants, sous la supervision des enseignants-chercheurs, d'orienter et aussi parfois d'ajuster ou de faire évoluer leur projet professionnel. Des praticiens interviennent dans le dispositif et présentent les différentes professions juridiques.</p> <p>Les stages sont encouragés en M1. En 2<sup>ème</sup> année, le stage est fait dans une unité de recherche pour le parcours recherche, ce qui permet aux étudiants de mieux appréhender les métiers de la recherche.</p> <p>Il existe un accompagnement d'aide à la recherche d'emploi pour le CV, les entretiens d'embauche, etc.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Un stage optionnel est intégré à la maquette du M1 (3 ECTS) ainsi qu'un stage obligatoire dans une unité de recherche en master 2 pour le parcours recherche. Ce stage dont la durée n'est pas mentionnée permet aux étudiants une immersion dans la recherche, ce qui contribue à la réflexion sur une éventuelle poursuite en doctorat. Les étudiants sont suivis par les enseignants-chercheurs et un bilan est réalisé à mi-S4.</p> <p>Pour le parcours <i>EUCOR</i>, de par la nature des masters et des relations avec les universités, les étudiants réalisent des stages en France, Allemagne ou Suisse (durée non mentionnée là aussi).</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Les effectifs d'étudiants étrangers augmentent en première année de master (29 étudiants étrangers aux semestres 1 et 2 en 2013-2014, 34 en 2014-2015, 42 en 2015-2016). Ils sont également importants dans les parcours, parfois même majoritaires (dans le parcours <i>Droit comparé</i> : 9 sur un effectif de 14 inscrits en 2013-2014 ; 10 sur un effectif de 13 inscrits en 2014-2015 ; 7 sur un effectif de 16 inscrits en 2015-2016 ; dans le parcours <i>EUCOR</i> : 8 sur un effectif de 12 inscrits en 2013-2014 ; 7 sur un effectif de 9 inscrits en 2014-2015 ; 6 sur un effectif de 10 inscrits en 2015-2016).</p> <p>Certains cours sont dispensés en langue anglaise ou allemande. De nombreux enseignants-chercheurs et praticiens étrangers interviennent dans les spécialités.</p> <p>Pour tous les étudiants, le suivi de cours de langues est obligatoire et il leur est possible en M1 de passer un diplôme de terminologie juridique anglaise. Il est prévu une augmentation de l'offre de langues en proposant le russe et le chinois.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>L'entrée en master 1 est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence de droit. Pour les autres, l'admission est soumise à une commission pédagogique présidée par le vice-doyen chargé des masters.</p> <p>L'entrée en M2 est soumise à des prérequis et à une procédure de sélection non décrite. L'admission peut parfois être soumise à une remise à niveau pendant l'été, travail vérifié par un oral à la rentrée universitaire (septembre).</p> <p>Pour le parcours <i>EUCOR</i>, les étudiants doivent avoir suivi huit semestres de droit et très bien maîtriser le français et l'allemand.</p> <p>L'accueil des primo-arrivants est facilité par l'Université de Strasbourg : journée d'accueil sous la responsabilité du vice-doyen organisée au semestre 1 (M1), séance d'accueil et d'information au sein des parcours (M2).</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les cours en 1<sup>ère</sup> année sont en présentiel et assortis de travaux dirigés pour les matières fondamentales. Des travaux dirigés de langues sont prévus. En 2<sup>ème</sup> année, les modalités d'enseignement sont variées : cours, ateliers, travaux dirigés de méthodologie...</p> <p>L'équipe pédagogique utilise majoritairement la plateforme Moodle. Une formation à la recherche documentaire est organisée. Les étudiants de licence valident le C2i, mais rien n'indique dans le dossier qu'ils peuvent poursuivre en master par le C2i niveau 2 Métiers du droit.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants aux semestres S1 et S2 est définie au niveau de l'université avec essentiellement des examens écrits et peu d'épreuves orales. La compensation est semestrielle, non annuelle.</p> <p>En 2<sup>ème</sup> année de master, les épreuves sont écrites et orales (examen, rapport de recherche, exposé-discussion et oral). Au semestre 4, l'évaluation contient la note de mémoire.</p> <p>Les délibérations sont semestrielles.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Les étudiants sont sensibilisés à l'intérêt de réaliser un portefeuille de compétences (accompagnement par le service Espace Avenir de l'Université de Strasbourg).</p> <p>Au moment de la délivrance du diplôme, le supplément au diplôme est donné sous la responsabilité de la Direction des études et de la scolarité. Il ne présente pas les compétences.</p>

### Suivi des diplômés

Les enquêtes réalisées par l'ORESIPE (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) des étudiants à 36 mois ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes du fait d'un taux de retour faible dû au fait que l'enquête soit faite en fonction de l'adresse mail des étudiants lorsqu'ils étaient étudiants. Chaque responsable de spécialité organise donc un suivi auprès des diplômés par mail en décembre après la période des examens et concours ou de recherche d'emploi (il est demandé à chaque diplômé d'envoyer un mail à ce sujet au responsable en décembre/janvier de l'année suivant leur diplomation).

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'équipe pédagogique se réunit trois à quatre fois par an sous la présidence du vice-doyen chargé des masters. Au niveau du M2, le conseil de perfectionnement réunit les enseignants-chercheurs, les praticiens et les personnels administratifs. Il a été décidé de l'ouvrir aux étudiants à partir de 2015-2016. Il importerait que le conseil de perfectionnement soit positionné au niveau de la mention afin qu'il puisse apprécier la cohérence d'ensemble de la mention. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas s'il existe un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Accent mis sur l'individualisation de la spécialisation grâce au choix important des matières.
- Formation à la recherche et par la recherche pour le parcours *Droit comparé*.
- Forte ouverture internationale.
- Equipes pédagogiques de qualité.

### Points faibles :

- Faible taux d'insertion professionnelle et faible taux de poursuite en doctorat pour le parcours recherche.
- Absence apparente de cohérence entre le M1 et le M2 (par exemple tableau indiquant qu'aucun étudiant de M1 n'est admis en M2).
- Dossier d'autoévaluation parcellaire et confus et absence d'outils de pilotage (information sur le devenir des étudiants de M1 ne poursuivant pas en M2, absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, d'évaluation des enseignements...).
- Mention mono-spécialité, mais portant des intitulés différents (*Mention Droits européens, spécialité Droit comparé*).

### Avis global et recommandations :

Le master *Droits européens* propose une formation de qualité, avec une équipe pédagogique investie, une forte ouverture internationale (via le parcours *EUCOR*) et une voie recherche devant déboucher sur une poursuite en doctorat.

Néanmoins, l'évolution des effectifs entre la première et la deuxième année semblent totalement décorrélés, passant ainsi de plus de 150 étudiants en M1 à seulement 25 étudiants en M2 se divisant de plus en deux parcours (recherche et international). Il importe donc de travailler la cohérence M1-M2 pour une meilleure intégration des étudiants de 1<sup>ère</sup> année de master en 2<sup>ème</sup> année. De plus, le taux d'insertion des étudiants reste faible et pour le parcours recherche peu s'inscrivent finalement en thèse.

D'une manière générale, le dossier d'autoévaluation est souvent trop confus et imprécis dénotant un manque d'outils de pilotage qu'il faudra mettre en œuvre afin que la mention puisse répondre aux exigences du cadre national des formations.

Enfin, il importera de réfléchir au positionnement de cette mention et à son appellation, l'absence de concordance entre l'intitulé de la mention et l'intitulé de la seule spécialité qui la compose pouvant compromettre la lisibilité du master.



# Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Droits européens*

## Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

**Michel DENEKEN**

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**